

Stratégie nationale de **Cybersécurité**

2024 - 2028

**« Participer à la transformation digitale du Togo
par la sécurisation de son cyberspace »**

Agence Nationale de la Cybersécurité

63 Bd 13 Janvier
Nyékonakpoè, Lomé-Togo
07 BP 7878

+228 97 52 58 58
+228 70 60 60 83

secretariat.ancy@ancy.gouv.tg
<https://www.ancy.gouv.tg/>

OBJECTIF DE LA STRATÉGIE :

Faire du Togo un leader régional en cybersécurité, reconnu comme tel à l'échelle mondiale et contribuant activement et positivement à la communauté internationale de la cybersécurité.

Vision de la Stratégie :

- Instaurer la confiance dans l'utilisation du numérique afin de stimuler la croissance et favoriser l'émergence de nouveaux marchés.
- Garantir la sécurité, la stabilité, la continuité, la résilience des infrastructures et des services digitaux essentiels.
- Promouvoir le développement des compétences et des emplois qualifiés au Togo en matière de cybersécurité.
- Permettre aux citoyens de tirer profit des opportunités offertes par le monde virtuel en parfaite connaissance des dangers et risques auxquels ils sont exposés.

1

PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA CYBERSÉCURITÉ DES POPULATIONS ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TECHNIQUES NATIONALES

- Intégrer l'enseignement de la cybersécurité dans le primaire et le secondaire
- Intégrer l'enseignement de la cybersécurité dans l'enseignement professionnel supérieur
- Mettre en œuvre un programme de sensibilisation



2

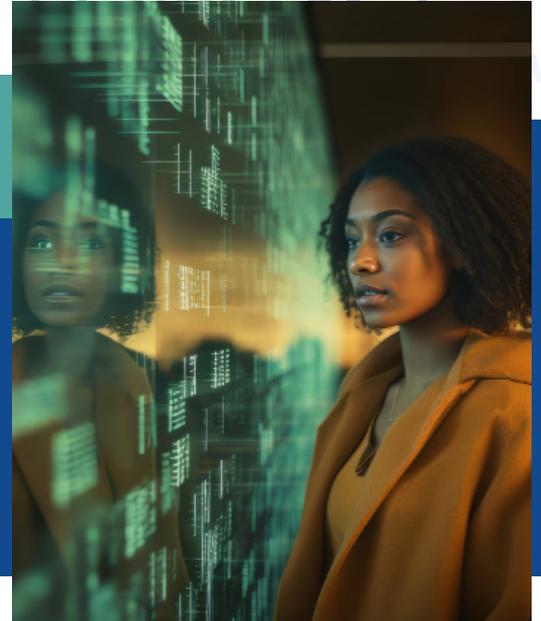
PROMOTION CONTINUE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE L'ADMINISTRATION, DES OPÉRATEURS DE SERVICES ESSENTIELS, ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

- Mettre en œuvre les dispositions législatives et réglementaires et déterminer le cadre institutionnel
- Définir les normes et les règles de sécurité
- Encourager les investissements dans la cybersécurité

3

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE RÉPONSES AUX INCIDENTS DE CYBERSÉCURITÉ

- Mettre en place un système national de réaction aux incidents de cybersécurité efficaces
- Mettre en place un système efficace de réaction aux incidents de cybersécurité au niveau international



4

RENFORCEMENT DES MÉCANISMES DE POURSUITES EFFICACES DES CRIMES ET DÉLITS DE CYBERSÉCURITÉ

- Établir un ensemble de règles technique pour la collecte de preuves numériques
- Définir et mettre en place un cadre harmonisé pour la conservation des données avec les acteurs clés du secteur
- Créer une entité unique en charge de la lutte contre la cybercriminalité
- Mettre en œuvre le droit pénal de la cybersécurité





Agence Nationale de la Cybersécurité

63 Bd 13 Janvier
Nyékonakpoè, Lomé-Togo
07 BP 7878

+228 97 52 58 58

+228 70 60 60 83

secretariat.ancy@ancy.gouv.tg
<https://www.ancy.gouv.tg/>